

L'adhésion au Club de la presse de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Médias

200 €*
Votre rédaction se situe en Nouvelle-Aquitaine. Comprend l'adhésion de 5 personnes maximum au sein de votre rédaction.

Sociétés et organismes

200 €*
Votre activité se situe en Nouvelle-Aquitaine. Elle comprend une fonction communication ou implique des relations presse. Comprend l'adhésion de 2 personnes au sein de votre structure.

Associations

80 €*
Votre activité se situe en Nouvelle-Aquitaine. Elle comprend une fonction communication ou implique des relations presse.

**En franchise de TVA – art. 293 B du CGI – N°SIRET 322 162 132 000 11*

RIB SEP du Club de la Presse de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

Domiciliation : BPACA Chartrons-00001

IBAN : FR76 1090 7000 0146 0212 2825 796

Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPBDX

Une question sur les adhésions ? Contactez-nous !

Mail : adhesion@club-presse-bordeaux.fr

Tél. : 06 08 64 66 59